



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. *Les Amis de Saint François de Sales*, 1950 Sion – CH16 0483 5071 5452 0000 0
Bic : CRESCHZZ80A Courriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

La prémotion et la prédestination selon la doctrine catholique

(Première partie)

La volonté de Dieu

La volonté efficace ou absolue (conséquente, atteignant son but) de Dieu est toujours accomplie *infailliblement*. En effet, rien de réel et de bon ne peut avoir lieu en dehors de la causalité efficiente de Dieu. Les causes secondaires n'agissent qu'avec le concours naturel de Dieu et subsistent seulement si elles sont conservées dans l'être par Dieu (*S. Th.*, I, q. 19, a. 6).

Le “*concours divin*”, métaphysiquement c'est l'influence de la Cause première sur l'activité des créatures (*S. Th.*, I, q. 19, a. 6), mais sur l'activité des créatures (causes secondes). L'entité finie dépend de Dieu, tant en ce qui concerne l'être (création et conservation dans l'être), que dans l'agir (“*agere sequitur esse*”).

D'autre part, la saine théologie admet communément la nécessité de l'action positive de Dieu sur la création afin d'en expliquer l'activité (“*concours immédiat*”). Cette doctrine se retrouve dans la Révélation.

ISAÏE (XXVI, 12) enseigne : «*Seigneur, tu as opéré en nous toutes nos actions*» et St Paul (*Actes des Apôtres*, XVII, 28) enseigne : «*En Lui nous vivons, nous nous mouvons et nous existons*».

La raison théologique est la suivante : Dieu seul est son être, qui coïncide avec son agir, car Il es absolument simple. Par contre la créature reçoit son être de Dieu. Or, puisque la puissance ou la capacité d'agir ne passe pas d'elle-même à l'action

(“*omne quod movetur ab alio movetur*”), la créature a besoin d'une impulsion pour agir (“*ens in potentia non reducitur ad actum nisi per ens in actu*”).

Dieu en tant que cause première efficiente et finale de l'univers, a une domination absolue sur toutes les choses. Par conséquent, l'activité des créatures ne peut être soustraite à l'influence ou concourt divin.

Dieu est la Cause première et la créature est la cause seconde et subordonnée. (*De potentia*, q. 3, a. 7). Le concours divin n'est pas simultané ou conjoint avec la créature, comme l'enseigne le molinisme, qui établit un parallèle entre la Cause première et la cause seconde, entre la volonté divine et la liberté humaine (comme deux chevaux tirant le même char), mais pour St Thomas, il s'agit d'une première ou prémotion qui maintient l'ordre entre la Cause première et la cause seconde (*St Th.*, I, q. 105 ; *De pot.*, q. 3, a. 7), sans rien lui enlever, comme le fait l'occasionalisme, et sans rien ôter à Dieu, comme le fait le molinisme, le faisant co-auteur du salut à part égale avec l'homme.

La vingt-quatrième et dernière proposition des XXIV thèses du thomisme enseigne : «*Aucun agent créé n'influe sur l'être d'un quelconque effet, si ce n'est en vertu d'un mouvement reçu de la cause première*». Cela revient à dire que l'homme ne peut produire un acte bon s'il n'a pas d'abord été mû par la Cause première qui est Dieu.

Celle-ci est la dernière conclusion de la première des XXIV thèses du thomisme, qui distingue le pouvoir de l'action et affirme que la puissance ne passe pas à l'acte par elle-même, mais seulement si elle reçoit un premier mouvement par une entité déjà en acte. Le molinisme s'écarte donc du début et de la fin de la vraie métaphysique thomiste, telle qu'approuvée par l'Église dans les XXIV thèses du thomisme.

La volonté inefficace, conditionnelle ou suffisante (antécédente) de Dieu pose un problème quant à sa toute-puissance et à la liberté humaine. Comment concevoir théologiquement cette volonté inefficace divine ? Par exemple, Dieu veut que tout le monde soit sauvé, mais en fait tout le monde n'est pas sauvé; peut-être Dieu cause-t-il la damnation de certains ? *Absit !*

St Thomas répond (*ibid., ad 1um*) que la volonté conditionnelle de Dieu reste inefficace parce que Dieu permet qu'elle ne s'accomplisse pas, puisque les créatures défectibles peuvent être touchées par un mal physique ou moral, il le permet pour un plus grand bien qu'il est seul à connaître. Par exemple, Dieu permet que la gazelle soit déchiquetée par le lion, que les justes soient martyrisés et que certains pécheurs ne veuillent pas se convertir – par leur propre faute et non par manque d'aide divine – et meurent dans l'impénétrance finale.

Surtout ce dernier cas (la prédestination au ciel) pose problème à la conscience chrétienne. Mais nous devons nous en tenir fermement au fait que Dieu permet sa non-réalisation pour un bien supérieur, par exemple la manifestation de la justice contre l'obstination dans le mal. Autrement manquerait le premier principe spéculatif (d'identité) et d'ordre moral ou (synthèse) : «*Le mal est le mal, le bien est le bien*» ; «*Le mal est à éviter, le bien doit être fait*».

Cette distinction entre volonté antécédente inefficace et volonté conséquente, c'est la distinction entre la grâce suffisante (qui dépend de la volonté antécédente, conditionnelle et inefficace) et la grâce efficace (qui dépend de la volonté conséquente, absolue et efficace) **1**.

La grâce suffisante permet d'observer les commandements divins, parce qu'elle donne à l'homme le pouvoir réel de les observer, et virtuellement la grâce efficace, qui – néanmoins – peut être frustrée par une résistance volontaire à la grâce suffi-

sante. La grâce efficace nous accorde, en outre, l'observance réelle des commandements. Or, il y a plus dans l'observance effective et réelle des commandements que dans le simple fait de pouvoir les observer (*"a posse ad esse non valet illatio"*), être capable d'être millionnaire ne signifie pas avoir plusieurs millions, et les avoir réellement est beaucoup plus important que de pouvoir les avoir (*ibid.*, a. 8).

Le molinisme enseigne que la grâce divine est efficace non pas par elle-même, mais par notre consentement. Mais «*cela obligerait la volonté absolue de Dieu à quémander le consentement de l'homme*» **2**. Pour mieux me faire comprendre, je vais recourir à quelques exemples.

De toute éternité, Dieu a effectivement voulu la conversion de St Paul, qui a eu lieu infailliblement et librement comme un signe du triomphe de la miséricorde divine. En effet, la volonté de Dieu aide la volonté humaine *fortiter et suaviter* sans lui faire violence, mais en la laissant libre de faire le bien, ce qui est l'essence de la vraie liberté, tandis que faire le mal est un défaut de liberté. Au contraire, Dieu n'a pas effectivement voulu la conversion de Judas, mais il ne l'a voulue que de manière suffisante et conditionnelle et a permis l'impénitence finale de Judas pour des raisons supérieures que Lui seul connaît en détail et qui sont pour nous, de façon générique, la manifestation de la justice divine. En effet, la liberté consiste à tendre vers la fin ou le bien. Elle est donc la faculté ou le pouvoir de choisir les moyens utiles pour atteindre la fin. Saint Thomas explique que «*pouvoir faire le mal n'est pas l'essence de la liberté, mais en est une conséquence, car dans la mesure où la nature créée est faillible, elle peut se tromper et faire le mal*». (De Ver., q. 24, a. 3, ad 2).

Donc, pouvoir faire le mal est un défaut ou déficience de la véritable liberté. Elle ne peut toutefois être une fin, et encore moins une fin ultime ou bien suprême, puisqu'elle est une puissance ou capacité d'agir librement. Or l'action consiste à tendre vers le but final. Donc la liberté est une capacité, un instrument ou un moyen, capable de saisir la fin mais n'est pas la fin.

Par conséquent, dans la mesure où la liberté est faculté ou puissance, elle ne passe pas à l'action par elle-même, mais seulement si elle est d'abord impulsée par un autre qui est déjà en acte. Or si l'on définit la liberté comme capacité ou moyen

d'agir librement bien pour en attendre la fin, on redéfinit considérablement la notion même du Molinisme, qui place la liberté non pas comme une «*puissance pure*» ou un moyen, mais comme un point de départ, ayant en soi une certaine actualité pour expliquer la coordination entre la volonté de Dieu et la volonté humaine, en tant que puissance contenant un certain «*acte imparfait*» et presque comme tendant d'elle-même à la fin. Attention ! Résister à la grâce suffisante est un défaut qui ne vient que de nous et non de la déficience de la grâce divine (*absit !*) alors que ne pas y résister est un bien, qui en dernier lieu, vient comme Cause première de Dieu, auteur de tout bien et de nous seulement en tant que causes secondes mues d'avance par Dieu.

L'homme ne peut pas faire le bien s'il n'est pas poussé ou «*pré-motivé*» par Dieu, alors qu'il peut faire le mal ou le «*déficere*» par lui-même, puisque le mal est une «*privation de bien*» et la privation ou déficience n'ont pas besoin d'une impulsion divine.

Le Concile de Trente a défini que le don de la persévérence et de la prédestination au salut éternel «*ne peut être obtenu que par Celui qui est, et qui peut donc y établir celui qui est en état de grâce, afin qu'il persévère avec constance dans la grâce, et peut relever celui qui tombe*» (DB 806).

Par conséquent on ne peut pas dire que celui qui n'a pas la grâce efficace, qui mène infailliblement à l'accomplissement de l'acte bon, mais qui n'a que la grâce suffisante, n'a pas le pouvoir de faire le bien, c'est-à-dire la puissance ou la capacité réelle d'agir bien. Ce serait comme dire que celui qui dort est aveugle et ne peut absolument pas voir, alors qu'il ne voit pas en acte, mais qu'il a le pouvoir réel de se réveiller, d'ouvrir les yeux et de voir.

En bref, le fait de ne pas accomplir l'acte ne signifie pas ne pas avoir la faculté d'agir. Le molinisme (cf. *LUDOVICO MOLINA*, Concordia, 1588, éd. Paris, 1876, pp. 51, 230, 256, 459, 565) s'écarte radicalement de l'enseignement de saint Thomas sur ce point. En effet, Ludovic Molina nie que la grâce soit efficace en soi ou intrinsèquement; c'est-à-dire parce que la volonté efficace de Dieu est toute-puissante en soi, et non par la réponse humaine, tel que l'enseigne le docteur angelique.

Le molinisme considère que la grâce (et la volonté divine) n'est efficace qu'extrinsèquement

ou par notre concours ou consentement. C'est la doctrine du «*concours simultané*» ou «*parallèle*»; c'est-à-dire que l'acte bon est produit par une influence divine indifférente, qui agit non sur la créature mais avec la créature, comme deux agents coordonnés et à égalité.

Donc le molinisme suit la voie inverse du thomisme. Alors que saint Thomas partait de l'influence d'une prémotion divine pour arriver à la libre réponse humaine (primauté de l'acte sur la «*pure puissance*»); Molina établit comme point de départ la liberté humaine pour remonter ensuite à l'influence divine (puissance qui contient en soi un «*acte imparfait*» et qui, par elle-même, avec ou à égalité avec Dieu, passe à l'action).

Par contre, le thomisme enseigne que si Dieu n'est pas déterminant, il serait (*quod repugnat*) déterminé 3. Il ne serait pas tout-puissant, mais dépendrait partiellement de la volonté humaine. Il enseigne également, contre toute prédestination luthérano-calviniste, que la motion efficace de la volonté et de la grâce divine ne violent pas la volonté du pécheur au moment de sa conversion, mais réalisent au contraire la vraie liberté humaine et la conduisent à se déterminer vers le bien, en tournant librement le dos au mal.

La grâce efficace met en œuvre la liberté humaine, sans la violenter. Dieu nous amène à vouloir librement ce qu'il veut que nous fassions. La prémotion efficace divine n'est pas nécessaire, car elle met en œuvre avec nous et en nous, la manière libre de notre choix volontaire, sans la détruire en la violentant, comme une créature que nous aimons beaucoup (par exemple la mère) nous amène à vouloir librement ce qu'elle veut que nous fassions.

La doctrine théologique moliniste sur la grâce dérive de la métaphysique de Suarez. En effet, d'après Suarez, la matière première possède une certaine actualité (*Disputationes Metaphysicae*, dist. 13, sez. 5), de sorte que la matière première n'est pas vraiment distincte de la forme substantielle, tandis que pour saint Thomas (*De spiritualibus creaturis*, a. 1; S. Th., I, q. 45, a. 4; *De potentia*, q. 3), la matière première est la puissance pure, qui ne reçoit l'actualité que par la forme substantielle, ce qui fait que la matière et la forme sont réellement distinctes (*In Physic.*, lc. 9, n. 60; *De spiritualibus creaturis*, a. 1). Donc dans la métaphysique de Suarez il manque la notion vraie

et précise de puissance (*Disp. Meth., dist. 30, sez.13*) comme terme moyen entre acte et néant. («*Medium inter purum non-ens et ens in actu*», In *I Physicorum*, lc. 9, n. 60).

Les conséquences théologiques de cette erreur métaphysique de Suarez ouvrent la voie au molinisme théologique, qui à son tour ouvre la porte à l'erreur de l'exigence de l'ordre surnaturel (du modernisme et d'Henry de Lubac) de la part de la nature, car la puissance d'obéissance, selon Suarez (*De Gratia*, livre 6, chapitre 5) et Molina, n'est plus seulement une puissance pure sans acte, mais une puissance qui contient en elle un certain acte, même si imparfait. Ainsi, la nature pré-contient en elle la grâce, même si imparfairement.

Outre la confusion philosophique entre matière et forme, qui conduit à l'erreur de la non-gratuité de la grâce (H. de Lubac et le néo-modernisme), Suarez confond philosophiquement la puissance et l'acte, affirmant ainsi que l'entité est très simple et est une entité en acte. (*Disp. Meth., dist. 15, sez. 9*).

Cette confusion philosophique peut déboucher sur un véritable panthéisme théologique, car elle tend à faire de chaque entité un acte pur *sine ulla potentia*, mais l'acte pur est Dieu seul, or si chaque entité est un acte pur, alors Dieu coïncide avec la création et vice versa.

Par contre saint Thomas distingue réellement la puissance de l'acte, de sorte que chaque entité créée est composée de puissance et d'acte ; tandis que seul l'Incréé ou Dieu est Acte pur de toute puissance (St Th., I, q. 77, a. 1 ; In *VII Metaph.*, lc. 1 ; In *IX Metaph.*, lc. 1 et lc. 9). Dans toutes ses œuvres, l'Angélique ne se lasse pas de répéter : «*Solus Deus est suum esse, non solum habet esse, sed est suum esse. In solo Deo essentia et esse sunt idem*» (S. Th., I, q. 3, a. 4; ivi, q. 7, a. 1 ad 3).

Selon le molinisme, en revanche, la libre détermination de l'acte humain méritoire n'est pas à *Deo movente*, mais vient uniquement de nous et d'une grâce d'illumination qui nous séduit, en présence de l'objet proposé par Dieu, de sorte que la grâce divine exhorte aussi bien celui qui se convertit, que celui qui ne se convertit pas. (MOLINA, Concordia, cit., pp. 51, 565).

En bref, de Dieu ne vient que la nature et l'existence de l'âme avec ses facultés; par contre, la grâce habituelle ou sanctifiante et la grâce actuelle se présentent sous la forme d'une séduction,

comme l'offre d'un bien qui attire et une motion divine indifférente (inefficace), sous l'influence de laquelle l'homme peut vouloir le bien et le mal indifféremment.

En revanche, le *IIe Concile d'Orange* (9 novembre 441) a défini : «*Toutes les fois que nous faisons le bien, Dieu agit en nous et avec nous afin que nous fassions ce qui est fait*» (canon 9).

Le thomisme, suivant le Concile d'Orange, enseigne que si Dieu n'est pas déterminant, ou celui qui meut efficacement, mais déterminé et mu simultanément, Il ne serait pas l'auteur de notre salut libre mais seulement le spectateur. Par exemple, deux hommes reçoivent également tous les dons naturels et surnaturels : si l'un se déplace vers un acte bon alors que l'autre se détermine vers un acte mauvais, cela fait que le premier est meilleur que l'autre (l'acte de charité surnaturellement bon). Mais si Dieu est la cause de notre âme avec ses facultés de connaître et de croire, d'aimer et charité, à plus forte raison l'est-il de leur acte (*d'intelligere* et de croire par la Foi, d'aimer et de *diligere* par la Charité surnaturelle) qui est supérieure aux facultés, car l'action réelle est plus noble que le pouvoir d'agir. Donc, la libre détermination vers le bien est entièrement de Dieu comme Cause première, et entièrement de nous, mais seulement comme causes secondes. Comme le fruit de l'arbre est entièrement de l'arbre comme cause principale et de la branche comme cause secondaire ; l'écriture est entièrement mienne comme cause principale et entièrement de la plume comme cause secondaire.

Attention ! La grâce efficace suscite mais n'exclut pas notre coopération. Saint Thomas enseigne que «*puisque l'amour de Dieu est la cause de la bonté des choses, personne ne serait meilleure qu'un autre si Dieu n'aimait pas plus l'un que l'autre autre*» (St Th., I, q. 20, a. 3). Si l'un est plus bon que l'autre, c'est parce que Dieu l'a aimé davantage, en donnant, cependant, à l'autre la grâce suffisante. En effet, il n'est pas vrai que c'est parce qu'on est bon que Dieu nous aime, mais c'est Dieu qu'en aimant quelqu'un Il le rend bon. Dieu aime tout le monde suffisamment, mais certains plus : par exemple, Jésus, aimait tous les apôtres, mais Pierre, Jacques et Jean plus que les autres.

C'est ce principe de prédilection qui nous fonde dans la vraie humilité. Si nous sommes bons, ce

n'est pas grâce à nous, mais parce que Dieu nous aime (ou «*nous pousse en premier*»), nous devons seulement répondre (ou «**nous pousser en second**») et ne pas refuser l'amour divin. Entre l'homme et Dieu, il n'y a pas de concomitance mais postériorité et priorité. Le mouvement divin est pré-déterminant et non indifférent, de sorte qu'il n'en résulte pas un acte bon plutôt qu'un mauvais. Dans ce cas, Dieu serait déterminé par l'homme. Au contraire, la motion divine peut obtenir efficacement et infailliblement son effet (nous inciter à la bonne action), sans contraindre ou violer notre libre choix. La motion divine met en œuvre et perfectionne notre liberté en l'amenant librement au bien. Il existe un contact vierge entre la grâce efficace et la volonté humaine, qui n'est pas violentée mais enrichie. Tout comme la motion divine a conduit la Vierge à prononcer librement le «Fiat» le jour de l'Annonciation sans la contraindre, mais en la perfectionnant et en l'élevant à la véritable explicitation de l'acte libre, qui par nature est ordonné au bien et si elle choisit le mal, c'est une déficience de la liberté.

Pour résumer : ce qu'il y a de bon dans l'âme des hommes vient de Dieu. Or les actes de charité infuse sont bons. Ils viennent de Dieu comme Cause première et ensuite de nous comme cause seconde. Le concile d'Orange a défini «*Dieu nous aime tels que nous serons par son don, non tels que nous sommes par notre mérite*» (canon 12).

Thomas

sì sì no no 15.01.2025

Notes

1 - S. Th., I-II, q. 109, a. 10 ad 3 ; ibid., q. 110, a. 2 ; ibid., q. 112, a. 2, ad 2.

2 - P. PARENTE, *Anthropologia supernaturalis*, Rome, Marietti 1949, p. 42.

3 - Attention à ne pas confondre «*détermination*» et «*violence*». La «*détermination*» signifie «*établir, délibérer, décider avec une volonté ferme et résolue*» (N. Zingarelli). Dans notre cas, une cause (la volonté de Dieu) produit un effet (le salut ou la prédestination de l'homme) immédiatement, directement et principalement sans avoir à agir simultanément ou en même temps que la créature et mendier son accord.

La «*violence*» est une contrainte physique qui oblige quelqu'un à poser un acte que son propre vouloir n'accepte pas. Dieu détermine et ne viole pas la liberté humaine.

Quand les “droits de l'homme” supplacent les “Droits de Dieu”

Politique moderne contre politique classique et scolaire (Première partie)

Le régalisme place le roi à la place de Dieu

L'absolutisme des rois, dès le XVIe siècle, à l'école d'Occam, Marsile de Padoue et Machiavel, plaçait César au-dessus de Dieu, la couronne au-dessus de la tiare, le roi au-dessus du pape.

Les rois, abusant du pouvoir qui leur venait de Dieu par l'intermédiaire de son Vicaire sur terre (le pape), se croyaient maîtres absous et affranchis de toute dépendance envers l'Église, le pape et Dieu.

La démocratie moderne met le peuple à la place des rois

Le philosophisme des Lumières (modéré en Angleterre et radical en France) agrava le mal de l'absolutisme régalien et creusa sa tombe, ouvrant la voie à l'absolutisme démocratique ou parlementaire, dans lequel le roi absolu était remplacé par

le peuple souverain absolu et le parlement, son représentant.

On passa ainsi des monarchies absolues et “éclairées” du XVIe et XVIIe siècle aux révoltes républicaines et démocratiques de la fin du XVIIe siècle (en Angleterre) et de la fin du XVIIIe siècle (en France), qui ont coupé la tête des rois et mis à leur place le peuple et le parlement souverains.

Dieu a puni le régalisme usurpateur des droits de l'Église et de son Vicaire sur terre par la révolution régicide. Tout comme la monarchie avait “tué” le pape, la démocratie moderne rousseauiste a tué les rois. «Qui touche au pape mourra», dit l'adage.

Les “droits de l'homme” remplacent les “Droits de Dieu”

Avec Rousseau («ni Dieu, ni maître»), les droits absous des rois sont opposés aux droits de

l'homme, dont seule relève la souveraineté. Lorsque l'âme d'Adam se révolta dans l'Éden contre Dieu, son corps se révolta contre son âme et Adam perdit le paradis terrestre. Lorsque le roi se révolta contre «le doux Christ sur terre», le peuple se révolta contre le monarque et lui dit : «*Pousse-toi car je veux prendre ta place*».

L'époque moderne commence avec la rébellion des rois contre l'Église, se poursuit avec la révolution de la bourgeoisie contre les rois et se termine par la dictature du prolétariat qui, mû par la haine de classe, pend les bourgeois et instaure l'égalitarisme absolu d'une «*société sans classes*». Le communisme est le fils parricide du libéralisme bourgeois et des Lumières, comme celui-ci avait été le fils régicide du régalisme absolutiste, qui avait crié comme les pharisiens : «nolumus hunc regnare super nos / nous ne voulons pas qu'il règne sur nous». «À chaque action correspond une réaction égale et contraire» : «*Qui frappe de l'épée périra par l'épée*».

La modernité se caractérise par le principe absurde selon lequel la volonté du peuple et de la majorité est la seule loi, qui supplante celle de Dieu. Derrière ce bouleversement universel se cache la secte par excellence et la mère de toutes les autres sectes : la franc-maçonnerie, qui hait Dieu et adore l'homme et Lucifer.

Les trois formes de gouvernement

Attention ! Il serait erroné d'identifier la monarchie avec le despotisme. En effet, seul le régalisme ou la dégénérescence de la monarchie en absolutisme est despotique, la monarchie saine, en soi, est la meilleure forme de gouvernement, comme l'enseignent Aristote et saint Thomas d'Aquin, mais si elle dégénère, elle devient la tyrannie d'un seul et se transforme alors en la pire forme de gouvernement. Étant donné la corruption de la nature humaine, après le péché originel, il est bon que la monarchie soit tempérée par l'aristocratie, qui est le gouvernement des meilleurs, qui aident par leurs conseils le roi à bien gouverner. La république ou politeia, également appelée “police” (aujourd'hui appelée démocratie classique), est le gouvernement des magistrats ou des militaires défenseurs de la patrie contre les ennemis extérieurs et intérieurs, c'est-à-dire du peuple non pas en tant que masse, mais en tant que sanior pars societatis. Les trois formes de gouvernement (monarchie, aristocratie et “police”) sont bonnes

en soi et peuvent devenir mauvaises si elles font des lois contraires à la loi naturelle et divine. Par exemple, la république équatorienne de Garcia Moreno, qui légiférait conformément au droit naturel et divin, a été un meilleur gouvernement que de nombreuses monarchies, qui ont légiféré en dérogation à celui-ci.

Malheureusement, les libéraux ont réussi à confondre le langage et les idées (exprimées par celui-ci) et ont fait passer la république ou la «démocratie» (qui, pour Aristote et saint Thomas d'Aquin, est la dégénérescence de la *politeia* ou “police”) comme la seule forme légitime de gouvernement et ont discrédiété la monarchie et l'aristocratie comme intrinsèquement mauvaises.

La liberté est un moyen et non une fin absolue

Le critère de la modernité en matière de philosophie politique est que la liberté est une fin, voire la fin ultime, et non «*un moyen de faire le bien et éviter le mal*» (Aristote et saint Thomas). Il faut donc accorder toute liberté (même pour l'erreur et le vice) aux systèmes politiques, sous peine de les voir devenir despotes et tyranniques. Rien n'est plus faux et contraire au bon sens et à la droite raison.

Rousseau est le précurseur de l’“évangile” des droits de l'homme, qui supplantent ceux de Dieu et sont à la base des systèmes politiques du monde moderne. Le peuple est souverain, pas Dieu. Comme on le voit, l'absolutisme arraché aux rois (régalisme absolu) est passé au peuple grâce à la démocratie moderne, dans laquelle la volonté de la majorité du peuple en tant que masse, par le biais du parlementarisme, est le seul critère du vrai et du bien.

Seule la loi divine aide la volonté à être véritablement libre

Au contraire, si l'on suit la droite philosophie, qui présente la liberté comme la faculté qui nous aide à choisir les meilleurs moyens pour faire le bien et éviter le mal, on comprend facilement que le bon gouvernement et véritablement libre est celui qui parvient à mettre un frein à la volonté humaine individuelle et parlementaire, qui après le péché originel, est combattue par les passions et penche facilement vers le mal et l'erreur plutôt que vers le bien et la vérité. C'est seulement ainsi que

l'on peut empêcher la volonté d'être submergée par les passions désordonnées de devenir tyannique. Ce frein est la loi naturelle et divine interprétée par l'Église fondée par le Christ. En revanche, le pouvoir ou la liberté des individus et des assemblées dégénérera en tyrannie et se tournera vers le mal et l'erreur, si on le proclame absolu et qu'on le soustrait à la direction bénéfique de la loi divine et naturelle.

La révolution et la modernité sont fondées sur ce faux principe de la souveraineté absolue de l'homme, qui prend ainsi la place de la fin ultime, c'est-à-dire de Dieu, et persécute nécessairement l'Église, qui doit enseigner que la fin ultime de l'homme est Dieu, que le chemin pour l'atteindre est l'observance de la loi divine, tant individuellement que socialement ou politiquement. En effet, la société civile, tout comme la société familiale, est une «*créature*» de Dieu, l'homme étant un «*animal social*» (Aristote et saint Thomas), et donc la société familiale et civile doit également à Dieu obéissance et respect, ni plus ni moins que l'individu.

L'anthropocentrisme persécute nécessairement l'Église

La fausse philosophie moderne relativiste subjectiviste et anthropocentrique, avec l'aide de la franc-maçonnerie, a réussi à créer des parlements hostiles à l'Église et à Dieu tout en se trouvant dans des pays essentiellement catholiques (voir le Mexique, la loi Calles et la répression des «Cristeros» de 1917 à 1929), en influençant de manière libérale, c'est-à-dire en séparant l'État de l'Église, la mentalité de la classe dirigeante, qui parvient facilement à manipuler la volonté du peuple simple.

Ce régime de séparation entre 'État et l'Église conduit à la mort civile du pays, comme si chez un homme l'âme se séparait du corps. L'absolutisme démocratique ou parlementaire supprime les us et coutumes séculiers qui ont régi une nation pendant des siècles et la transforme en un désert, qui n'est plus irrigué par sa culture, son histoire et sa religion. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les nations deviennent un enfer d'où tout ordre sain est banni, où le chaos règne en maître, où la misère règne et où la faillite de l'État est proche. Il n'y a plus de lois pour protéger la famille naturelle, la propriété privée est attaquée et même la sécurité des personnes est menacée. Il suffit de

voir l'état actuel de l'Italie envahie par des millions de musulmans, en proie à la pauvreté dont souffrent environ 7 millions d'hommes, asservie par des lois radicalement contraires à la loi divine, à la merci de délinquants qui restent impunis car les lois défendent la liberté du mal et de l'agresseur et s'opposent à celle du bien ou de la victime. Le terme auquel aboutit le libéralisme appliqué à la société est la ruine certaine et infaillible, puisqu'un peuple "libéré" a livré sa richesse culturelle, spirituelle et matérielle entre les mains de «financiers apatrides et suceurs de sang» qui dévorent tout sans pitié.

À la toute-puissance des rois (le régalisme), la modernité a substitué la toute-puissance du peuple souverain (parlementarisme). Dans tous les cas, on est passé d'un immanentisme anthropocentrique monarchique à un immanentisme démocratique, mais le seul à en subir l'offense c'est Dieu, qui est le seul véritable Créateur et Souverain absolu du monde entier. Le luciférianisme, c'est-à-dire la créature qui veut prendre la place de Dieu, est le principe et le fondement sur lequel repose la révolution et l'État moderne (qu'il soit régionaliste ou parlementaire).

Il faut revenir à l'ordre naturel : la créature soumise au Créateur

Pour remédier à tant de maux, à la «peste de l'époque moderne qu'est le laïcisme» (Pie XI), il faut revenir à l'ordre naturel des choses : Dieu est la fin ultime et l'homme n'est qu'une créature, donc un moyen pour aller à Dieu. Il faut donc remplacer la souveraineté du peuple ou de l'homme par la souveraineté de Dieu et de son Église et remplacer les droits de l'homme par ceux de Dieu. Si l'on n'applique pas un remède aussi nécessaire, il ne reste plus à l'honnête citoyen qu'à émigrer et à chercher un pays où règne l'ordre social, car il est fondé sur l'ordre divin.

Malheureusement, le "dieu" de l'Amérique est le peuple souverain, la démocratie; la ploutocratie et Mammon ont envahi presque le monde entier et ont détrôné Jésus pour régner à sa place. Jusqu'à ce que nous revenions au bon sens et à l'ordre naturel qui place Dieu à la première place et l'homme au service de Dieu pour nos patries, il n'y aura pas d'espoir mais seulement la faillite : «Audessus de la banque la patrie vit, sous la banque la patrie crève».

En réalité, les termes laïcité et sécularisation sont des euphémismes pour désigner le rejet de

Dieu, du Christ et de son Église. En effet, les peuples d'Amérique, puis ceux d'Europe, ont rompu les liens qui les unissaient à Dieu et se sont rendus esclaves de la majorité populaire ou parlementaire. S'il existe encore des gouvernants qui se disent chrétiens en privé, on n'en trouve presque plus qui le soient en tant que législateurs et chefs d'État. Le règne social du Christ a été remplacé par le règne social du peuple et, en dernière analyse, par celui de Satan, car lorsque l'homme usurpe la place de Dieu, Satan règne.

Les “droits de l'homme” font leur entrée dans le milieu ecclésiastique

Le plus grave est qu'avec la Déclaration *“Dignitatis humanæ”* du Concile Vatican II, les principes du libéralisme sur la séparation de l'Église et de l'État ont été repris par les hommes d'Église, de sorte que si l'on voulait restaurer l'ordre social naturel et chrétien, en remettant l'homme (roi ou parlement) à genoux devant Dieu, on serait

agressés par les catholiques libéraux, les prélats libéraux-modernistes, les États démocratiques (en premier lieu les États-Unis «*exportateurs de démocratie à coups de bombes*», selon la doctrine de Popper), par la secte maçonnique et par Satan, son inspirateur et chef de file.

C'est pourquoi Pie IX a enseigné dans le Syllabus que «*le pape ne doit pas s'entendre avec le progressisme, le libéralisme et la civilisation moderne*», qui sont les principes premiers de la subversion, qui détrône le Christ et choisit Barabbas ou l'homme comme son “dieu”.

Aujourd'hui, il semble que l'esprit suicidaire de la subversion ait pris, surtout dans la classe dirigeante, le dessus non seulement sur l'esprit surnaturel de la foi, mais même sur l'instinct naturel de conservation. On est prêt à courir vers la dissolution et l'autodestruction plutôt que de revenir à Dieu et de le remettre au centre de tout.

Canonicus
sì sì no no 15.05.2024

Extrait du livre de Klaus Schwab (page 105)

«Au moins 4 milliards de “mangeurs inutiles” seront éliminés d'ici 2050 par des guerres, des épidémies organisées, par des maladies mortelles à action rapide et la famine.

L'énergie, la nourriture et l'eau seront maintenues à des niveaux minimum pour les non-élites, en commençant par les populations blanches d'Europe et d'Amérique, puis en s'étendant à d'autres races.

Les populations du Canada, d'Europe et des USA seront décimées plus rapidement, jusqu'à ce que la population mondiale atteigne un niveau gérable de 1 milliard, dont 500 millions seront composés de Chinois et de Japonais, sélectionnés parce que ce sont des gens habitués à obéir à l'autorité sans se poser de questions.»

Brèves méditations pour tous les jours de l'année

1. Deux poids dans le juger

L'Esprit Saint maudit celui qui est injuste dans la balance, celui qui triche sur le poids ; cette sentence peut s'appliquer à beaucoup d'autres domaines.

Considére comment tu aimes à être jugé favorablement, comment tu t'énerves contre ceux qui interprètent mal tes intentions et tes actes, comment tu veux qu'on ait bonne opinion de toi : c'est le poids que tu t'applique. Mais pourquoi pour les autres tes-tu si plein de soupçons, facile à les mal juger, à tout condamner, à ne pas compatir... ? N'as-tu pas ainsi une double mesure ?

2. Deux poids dans le parler

L'Évangile dit : en parlant avec les autres use de la même charité que tu souhaites utilisée envers toi.

Malheur à celui qui murmure contre toi; malheur à lui s'il se trompe dans ses paroles; malheur si les autres n'ont pas une attitude charitable envers toi. Tu bondis criant au mensonge, à l'injustice. Mais pourquoi toi murmures-tu sur le prochain ? Pourquoi recenses-tu tous ses défauts ? Pourquoi lui mens-tu et le traites durement, âprement et avec dédain... ? Voilà le double poids condamné par Jésus.

2. Deux poids dans les œuvres

C'est toujours illicite de frauder, de s'enrichir au détriment des autres. Tu t'indignes contre le manque de bonne foi, de droiture, tu attends des autres l'honnêteté, la charité, et tu détestes le vol chez le prochain. Mais toi quelle délicatesse emploies-tu dans les affaires ? Quel prétexte cherches-tu pour t'approprier le bien d'autrui ? Pourquoi refuses-tu un service à celui qui te le demande ? Rappelle-toi que le double poids est condamné par Dieu.

PRATIQUE. Examine-toi sans amour-propre et vois si tu n'as pas deux poids et deux mesures; fais un acte de charité.

(sì sì no no 31.10.2024)